

## AVIS AUX PARTICIPANTS



Il n'y a aucune preuve de la transmission des animaux aux personnes.

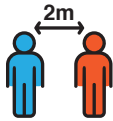


Les animaux exposés au virus peuvent servir de vecteur comme n'importe quel objet.



Le virus peut être désactivé facilement avec du savon ou du désinfectant.

## DISTANCIATION PHYSIQUE



Respectez la distanciation de 2 m :

- de l'arrivée à la sortie du site de l'écurie ;
- pendant les pauses et le dîner ;
- ne participez pas et ne créez pas de rassemblement.



Suivez les consignes pour les déplacements (sens du déplacement, file d'attente, pastille au sol, etc.)



Suivez les consignes concernant les activités.

## MESURES D'HYGIÈNE ET DE PRÉVENTION



- Lavez fréquemment vos mains pendant 20 secondes ;



- Ne touchez pas vos yeux ou votre bouche avec les mains ;



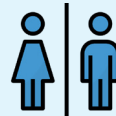
- Éternuez et toussiez dans votre coude ;
- Jetez vos mouchoirs dès l'utilisation ;



- Évitez de toucher aux animaux qui sont sur le site ;



- Porter un couvre-visage est obligatoire pour les personnes de 12 ans et plus en tout temps (à l'arrivée, dans les déplacements, dans la sellerie, etc.) dans les lieux intérieurs. Cependant, des exceptions s'appliquent : pendant l'activité équestre (monté ou à l'attelage), lorsque les participants ou les accompagnateurs sont assis dans une estrade ou un aire de repos et que la distanciation physique de 2 m est respectée et aussi lors des camps de jour. Le port du couvre-visage est fortement recommandé pour les enfants de 2 à 12 ans, mais non obligatoire.



- Respectez les consignes concernant l'utilisation d'équipement ou de la salle de bain ;



- Ne venez pas à l'écurie si vous êtes symptomatique ou atteint de la COVID-19 ou si vous avez été en contact étroit avec une personne symptomatique ou placée en isolement en raison de la COVID-19.